

**Allocution du recteur Jean Vaillancourt
dans le cadre de la conférence de presse annonçant
l'adoption de la Politique linguistique de l'UQO**

**Le mardi 17 avril 2007, à 11 heures,
au local F-0129 du
Centre de recherche en technologies langagières**

Chers membres des médias,
Chers membres de la communauté universitaire,

Il me fait plaisir aujourd'hui de vous faire part des résultats de la consultation publique portant sur un projet de politique linguistique que nous avons menée plus tôt cette année.

Tout d'abord, je vous informe que nous avons reçu plus de 60 mémoires et 110 avis dans le cadre de cet exercice entre le 14 décembre 2006 et le 16 février 2007. Je tiens d'ailleurs à remercier tous ceux et celles qui ont pris le temps de réfléchir aux enjeux intrinsèques à ce débat et qui nous ont fait part des résultats de leur réflexion.

D'autre part, je vous annonce qu'au terme de ce processus de consultation, après avoir pris connaissance de tous les documents reçus et de la recommandation de la Commission des études, le Conseil d'administration de l'UQO a été en mesure d'adopter une politique linguistique à sa réunion d'hier.

Cette nouvelle Politique linguistique aura pour but de promouvoir la maîtrise de la langue française et d'établir les règles encadrant l'usage d'autres langues dans des contextes particuliers au sein de notre établissement.

La politique adoptée traite, entre autres, de la langue d'enseignement et de la recherche, y compris celle des manuels et autres instruments pédagogiques ou d'évaluation des apprentissages, de la langue des communications et de l'administration de l'établissement, de la qualité du français et de la maîtrise de celui-ci par les étudiants, les enseignants et les autres membres du personnel.

Il était important pour l'UQO d'adopter une politique linguistique cohérente avec sa mission et sa spécificité. Cette politique nous permettra de clarifier nos orientations institutionnelles en regard des formations que nous offrons qui comprennent des activités en langues autres que le français.

En ce qui concerne l'offre de cours en anglais...

Après avoir consulté tous les mémoires et les avis présentés à l'occasion de la consultation, les membres du Conseil d'administration ont convenu d'offrir à nos étudiants des cours en langues autres que le français.

L'emploi d'autres langues est donc possible pour les cours de langues et de traduction ainsi que pour les cours offerts dans le cadre de programmes multilingues aux cycles supérieurs, pour les activités de formation sur mesure non créditées, pour les cours ou programmes offerts dans des pays étrangers, pour les stages, pour les cours visant à répondre à une demande ponctuelle d'un organisme externe et pour la prestation d'un conférencier.

Ainsi, lorsque les besoins de formation professionnelle le justifieront, l'UQO pourra offrir des programmes multilingues, et ce, dans la mesure où ils seront de cycles supérieurs et que la version en français sera aussi offerte. Dans les programmes multilingues, le nombre de crédits de scolarité suivis en français devra être égal ou supérieur au nombre de crédits de scolarité suivis dans chacune des autres langues du plan de formation.

Lorsque la Politique sera pleinement implantée, tous les étudiants admis devront démontrer une connaissance fonctionnelle de la langue française. En effet, sauf dans le cas de programmes offerts dans des pays étrangers en langue autre que le français, tout candidat à un programme de premier ou de deuxième cycle qui n'a pas fait d'études antérieures en français devra réussir un test institutionnel démontrant sa connaissance fonctionnelle du français préalablement à son admission à l'UQO.

Il est important de préciser que, comme nous l'avons souligné au début du processus de consultation, nous nous engageons à ce que tous les étudiants présentement admis à l'un des programmes offerts en anglais ainsi que tous ceux qui commenceront leur formation aux trimestres d'été et d'automne 2007 ne soient pas assujettis aux nouvelles exigences de la politique et qu'ils puissent terminer leur formation entièrement en anglais.

En conclusion...

La nouvelle Politique linguistique stipule clairement que l'UQO est une université publique de langue française. Elle privilégie l'usage du français dans ses relations avec ses partenaires et se préoccupe de la qualité de la langue dans l'ensemble de ses interventions. L'UQO entend continuer à miser sur les atouts que lui vaut sa situation frontalière avec la capitale canadienne et agir en promoteur de la qualité de la langue française en Outaouais ainsi que dans l'ensemble des sites où nous offrons des programmes.

Je crois sincèrement que l'UQO sort grandie de cet important processus de consultation. Cet exercice a démontré le souci de transparence qui anime notre Conseil d'administration et nous a permis d'être à l'écoute des membres de la communauté interne et externe qui ont démontré leur intérêt à participer aux orientations de développement et au déploiement international des activités de l'UQO.

Merci de votre attention et bonne fin de journée.